



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

17039-F

Distr. LIMITEE

ODG.6(SPEC.)

7 septembre 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Séminaire sur la Décennie du développement
industriel de l'Afrique et plus particulièrement
sur les liens entre l'agriculture et l'industrie*

Kinshasa (Zaire), 22-24 juillet 1988



RAPPORT**

* Organisé par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans le cadre de la cinquième Foire commerciale panafricaine.

** Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.88-28399 8201A

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	1
Date et lieu	1	1
Participation	2	1
Election des membres du Bureau	3	1
II. OUVERTURE DU SEMINAIRE	4 - 20	1
III. RESUME DES DEBATS	21 - 40	4
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE	41 - 56	9
Conclusions	41 - 44	9
Recommandations	45 - 56	10
V. CONCLUSIONS	57 - 59	13

I. INTRODUCTION

Date et lieu

1. A l'occasion de la cinquième Foire commerciale panafricaine, qui s'est tenue à Kinshasa (République du Zaïre) du 16 au 31 juillet 1988, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) ont conjointement organisé un séminaire sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) et plus particulièrement sur les liens entre l'agriculture et l'industrie. Ce séminaire a eu lieu du 22 au 24 juillet 1988.

Participation

2. Le séminaire s'est déroulé en présence de 85 participants représentant 10 pays d'Afrique (Algérie, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Nigéria, Tanzanie, Zaïre et Zimbabwe) et 10 organisations internationales et régionales : OUA, CEEAC, Chambre de compensation de l'Afrique centrale, PANA, UPAT, CEA, FAO, PNUD, ONU/CINU et ONUDI. Une liste détaillée des participants figure en annexe I.

Election des membres du Bureau

3. Les participants au séminaire ont élu le Bureau suivant :

Président : Zaïre
Vice-Président : Ethiopie
Rapporteur : Nigéria

II. OUVERTURE DU SEMINAIRE

4. Le séminaire a officiellement été inauguré par le citoyen Commissaire d'Etat à l'économie et à l'industrie nationales du Zaïre, MOKONDA BONZA. Des allocutions d'ouverture ont également été prononcées par le Directeur général de l'ONUUDI, M. Domingo L. Siazon Jr, et par le Secrétaire général adjoint de l'OUA, S. E. l'Ambassadeur Haggag.

5. Dans son allocution d'ouverture, le citoyen Commissaire d'Etat a souhaité une cordiale bienvenue aux participants de la part du Président Fondateur Mobutu Sese Seku, du Gouvernement et du peuple zaïrois et en son nom personnel. Il a remercié l'OUA et l'ONUUDI d'avoir conjointement patronné le séminaire et a exprimé l'espoir que cette rencontre déboucherait sur la présentation de propositions et recommandations concrètes permettant d'accélérer le développement agricole et industriel de l'Afrique.

6. Il a fait remarquer que le choix du thème du séminaire - les liens entre l'agriculture et l'industrie - était des plus opportuns. Son actualité est encore renforcée par les pénuries alimentaires toujours plus aiguës dont souffrent la plupart des pays d'Afrique et par la sécheresse qui sévit actuellement. Il est absolument essentiel que les pays d'Afrique redoublent d'efforts et attachent une importance toujours plus grande au secteur agricole, seul moyen de parvenir à une autonomie en matière de production alimentaire. Le rôle et la contribution de l'industrie à cet effort, a-t-il souligné, sont primordiaux, notamment pour ce qui est de la production de machines agricoles et d'instruments aratoires, de la fourniture d'apports tels que les engrais, de l'élimination - ou pour le moins de la réduction - des pertes se produisant après la récolte, enfin de la conception et de la réalisation d'installations de stockage.

7. La conjoncture économique internationale a pour les pays africains de graves conséquences (chute des prix des produits de base, précarité des taux de change, protectionnisme, etc.) et ces pays tirent de moins en moins de revenus de la vente de leurs produits de base d'origine agricole, alors qu'il leur faut toujours déboursier davantage pour l'acquisition de produits ouvrés, ce qui revient pour eux à payer les pays occidentaux industrialisés pour la transformation de matières premières africaines. Le citoyen Commissaire d'Etat a laissé entendre que la seule manière de remédier à cette situation, serait que l'Afrique assure elle-même la transformation de ses matières premières et de ses produits agricoles.

8. Il a conclu en exprimant l'espoir que l'ONUDI pourrait étendre son programme d'assistance technique au Zaïre et aux pays d'Afrique en général, afin qu'ils puissent résoudre le problème d'une diminution de leur production agricole et transformer une part toujours plus grande de cette production.

9. M. Domingo L. Siazon Jr, Directeur général de l'ONUDI, a souhaité la bienvenue aux participants et aux représentants de l'OUA. Il a adressé ses remerciements aux autorités zaïroises, et notamment au citoyen Mobutu Sese Seku, Président Fondateur du MPR pour la cordialité avec laquelle il avait été accueilli ainsi qu'à la délégation de l'ONUDI, à leur arrivée à Kinshasa. Cet accueil et la présence du Commissaire d'Etat à la cérémonie d'inauguration témoignaient de l'intérêt que le Zaïre portait à l'industrialisation de l'Afrique et au programme de l'IDDA. Il a aussi remercié l'OUA de son étroite collaboration à l'organisation du séminaire, ainsi que les représentants de la FAO et de la CEA et d'autres experts de leur contribution aux délibérations.

10. Le Directeur général a noté le retard qu'accuse le développement socio-économique, et notamment celui de l'industrie de l'Afrique, en dépit des immenses ressources naturelles et humaines du continent. L'objectif d'une industrialisation de la région n'a pas été atteint et son désir de diversifier sa production et d'assurer son développement économique autonome autocentré n'a pas été réalisé. De fait, le taux général de croissance industrielle a fortement baissé depuis les années 70. L'adoption du Plan d'action de Lagos et la proclamation de la période 1980-1990 Décennie du développement industriel de l'Afrique constituent de ce fait une tentative de renverser cette tendance et d'améliorer le rendement industriel de l'Afrique.

11. L'objectif de l'IDDA est d'accroître la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale et d'assurer son autosuffisance dans les domaines de l'alimentation, des matériaux de construction, de l'habillement et de l'énergie. Durant la phase préparatoire de l'IDDA (1982-1984), un certain nombre de pays ont pris des dispositions pour réajuster leurs politiques, stratégies, plans et programmes nationaux d'industrialisation. L'ONUDI, la CEA et l'OUA ont elles aussi pris des mesures pour promouvoir la coopération industrielle au plan régional. L'ONUDI en particulier a aidé certains pays et organisations intergouvernementales d'Afrique à mettre au point et réaliser les différents programmes qu'ils souhaitaient entreprendre dans le cadre de la Décennie. De 1985 à 1987, l'ONUDI a fourni une assistance technique en Afrique d'un montant total de plus de 105 millions de dollars et promu environ 80 projets d'investissement représentant un total d'environ 208 millions de dollars.

12. La phase d'exécution de l'IDDA (1985-1990) a mis l'accent sur une modernisation et un développement d'industries de base prioritaires, ainsi que de petites et moyennes industries, tout en offrant une assistance en vue d'un développement des ressources en main-d'oeuvre et du potentiel technologique, en renforçant l'infrastructure d'appui dans le domaine industriel et en obtenant les ressources financières voulues de la communauté internationale. L'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique a donné une nouvelle impulsion à cette action.

13. Les deux actions entreprises accordent une importance capitale aux liens entre l'agriculture et l'industrie. Si dans les pays développés l'agriculture profite tant directement qu'indirectement de l'industrie - on estime en effet que la contribution de l'industrie à l'agriculture représente un minimum de 50 % d'apports directs et 25 % d'apports indirects - la situation est radicalement différente en Afrique, où les instruments et outils aratoires les plus simples sont en majeure partie importés par suite de l'absence de capacités de fabrication. Cette situation de plus est aggravée tant par les pertes considérables qui interviennent après les récoltes que par la médiocrité des conditions d'emballage, de stockage, de distribution, de traitement et de conservation.

14. La solution optimale serait d'améliorer les capacités locales de production industrielle, de l'avis du Directeur général. Ce dernier a d'autre part déploré la faiblesse de l'action en faveur d'un développement industriel intégré, qui seul permettrait aux pays d'Afrique de redresser leurs économies et d'améliorer le niveau de vie de leurs populations. Tel est, a-t-il affirmé, l'idée maîtresse du Plan d'action de Lagos, du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et de différentes résolutions de l'OUA concernant l'industrialisation africaine. Pour sa part, l'ONUDI est prête à collaborer avec les pays d'Afrique et à les aider dans toute la mesure du possible. Depuis 1980, l'ONUDI consacre une part considérable de ses ressources à l'Afrique et a pris des dispositions pour mobiliser davantage de fonds en faveur de l'Afrique, notamment dans le cadre de son programme pour la Décennie.

15. Au cours de la dernière décennie, l'assistance technique accordée par l'ONUDI au Zaïre s'est élevée à l'équivalent de 14 millions de dollars environ. Cette somme a été utilisée pour développer le secteur de l'industrie du bois et celui de l'industrie alimentaire, renforcer l'infrastructure institutionnelle pour l'industrie, planifier l'investissement et mettre en valeur les ressources humaines, notamment dans le cadre des industries mécaniques et pharmaceutiques. Avec un appui financier du PNUD, l'ONUDI poursuit son action en vue de la réalisation d'un certain nombre d'autres projets industriels dans le pays. Cette assistance est essentiellement axée sur la promotion et le développement de petites et moyennes industries et sur l'élaboration d'un plan directeur de développement industriel. L'ONUDI envisage aussi d'intensifier ses activités de promotion de l'investissement en faveur de ce pays afin de soutenir les entreprises publiques et privées, d'améliorer leur productivité industrielle et de parvenir à une croissance économique.

16. Dans sa conclusion, le Directeur général de l'ONUDI a lancé un appel à l'Afrique pour qu'elle accélère ses efforts de développement et adopte des politiques et des attitudes qui lui permettront de mobiliser ses abondantes ressources humaines et naturelles pour le bien-être de ses populations.

17. Le Secrétaire général adjoint de l'OUA, M. Haggag, a remercié le Commissaire d'Etat d'avoir bien voulu inaugurer personnellement le séminaire. Il a aussi remercié tous les participants de leur vif intérêt pour cette manifestation et a exprimé sa gratitude au Directeur général de l'ONUDI pour le soutien extrêmement actif de l'ONUDI à l'OUA et la fructueuse collaboration qui a uni ces deux organisations, non seulement dans le cadre de la cinquième Foire commerciale panafricaine de Kinshasa mais également dans celui des foires commerciales panafricaines organisées précédemment à Khartoum (1980) et Lomé (1985).

18. Rappelant le thème de la cinquième Foire commerciale panafricaine - promotion des échanges commerciaux intra-africains -, le Secrétaire général adjoint a souligné que les échanges commerciaux entre pays d'Afrique n'ont guère de sens si les divers produits offerts ne répondent pas aux besoins réels et à de meilleurs critères de qualité. Ceci ne peut être réalisé, a-t-il ajouté, que dans le cadre d'une accélération du développement industriel des pays d'Afrique. Les programmes prioritaires, tels que la réalisation d'une autosuffisance alimentaire et l'amélioration de la modernisation agricole, ne peuvent porter de fruits que s'ils sont vraiment soutenus par le secteur industriel. Seul l'établissement de liens efficaces entre l'industrie et l'agriculture peut donc conduire à l'objectif de l'autonomie nationale et collective que préconise le Plan d'action de Lagos.

19. Le Secrétaire général adjoint a incité les participants à examiner combien l'exécution du programme de l'IDDA influençait la réalisation des objectifs d'une amélioration de la production agricole et alimentaire que prévoit le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, notamment pour ce qui est de la fourniture d'apports à l'agriculture tels que les engrais, les pesticides et les pièces de rechange, l'amélioration de la transformation des produits agricoles primaires, le magasinage des denrées alimentaires et leur conservation, etc., ainsi qu'à mobiliser les énergies au plan national en vue de la réalisation de ces objectifs.

20. Il a conclu en priant les participants au séminaire de mettre au point des conclusions et recommandations qui, correspondant à des propositions de projet précises, permettraient de faire appel à l'ONUDI et à d'autres organisations internationales pour qu'elles fournissent dans leurs domaines respectifs de compétences l'assistance technique nécessaire aux pays et organismes africains.

III. RESUME DES DEBATS

21. Les débats du séminaire se sont appuyés sur une série de documents :

i) le document de base établi par le Secrétariat de l'ONUDI et intitulé "Les liens existant entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire - Analyses et propositions d'action" (UNIDO/OED.140); ii) le document soumis par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) : "A dynamic liaison strategy between agriculture and industry"; iii) le document soumis par le Centre africain de recherche industrielle, Kinshasa (Zaïre) (CARI) : "La normalisation et la coopération industrielle en Afrique"; iv) le document soumis par l'Institut fédéral de recherche industrielle d'Oshodi (Nigéria) (FIIRO) : "Linkages between agriculture and industry: The role of research and development". Ces différents documents ont fait l'objet d'une présentation sommaire de la part de représentants de ces organisations.

22. Le document de l'ONUDI constate que la vaste crise socio-économique qui sévit dans les pays d'Afrique a été aggravée par une sécheresse persistante, une famine aux proportions croissantes, une désertification qui s'étend toujours plus et d'autres désastres naturels. Les efforts qui ont été accomplis aux niveaux local et international pour venir en aide aux régions les plus gravement touchées ont visé surtout à fournir des secours d'urgence, principalement sous forme d'une aide alimentaire. Bien que le développement rapide des secteurs alimentaire et agricole soit indispensable au développement économique de la région, on reconnaît de plus en plus que la meilleure manière de résoudre la crise économique qui frappe la région est d'adopter une approche intégrée. La différence essentielle entre pays développés et pays en développement réside dans leur niveau d'industrialisation. Bien qu'elle possède d'abondantes ressources minérales, agricoles, humaines et autres, l'Afrique connaît de graves problèmes économiques, en grande partie imputables à la faiblesse de sa base industrielle.

23. Les grandes décisions concernant le développement économique de l'Afrique accordent la priorité aux questions de l'autonomie en matière de produits alimentaires et de la modernisation de l'agriculture, conformément au Plan d'action de Lagos. Malgré les immenses efforts accomplis par les pays africains et la communauté internationale, la situation alimentaire se détériore en Afrique. Il est donc nécessaire de réexaminer la politique générale et les mesures opérationnelles qui ont été adoptées jusqu'à maintenant. Il faudra étudier en particulier la question importante des liens entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire.

24. Procédant à une analyse de la relation entre l'agriculture, les disponibilités alimentaires et l'industrie, le document affirme que c'est en grande partie le niveau d'industrialisation qui détermine si un pays peut accomplir des progrès décisifs sur la voie du développement agricole. Cette affirmation est appuyée par des données économiques qui indiquent que des secteurs agricoles efficaces et une production alimentaire à l'échelle nécessaire pour pouvoir nourrir des centaines de millions de personnes, comme en Afrique, ne sont possibles que dans le cadre d'économies industrielles développées. Selon certaines études de l'ONUDI, l'industrie fournit au moins 50 % des apports directs et 25 % des apports indirects au développement agricole.

25. Il ressort de cela que les pays n'ayant atteint qu'un faible niveau de développement industriel sont situés relativement bas sur l'échelle du développement agricole. Au contraire, les pays qui sont autosuffisants dans le domaine de la production alimentaire et sont devenus des exportateurs de produits alimentaires comme les Etats-Unis d'Amérique sont situés en haut de l'échelle de l'industrialisation. On peut démontrer la différence en abordant la question sous un autre angle : dans la plupart des pays en développement une faible proportion des matières premières produites par l'agriculture locale - de 10 à 20 % environ - subissent un traitement industriel. Dans les économies de marché développées, cette proportion est d'environ 80 %.

26. Le document de l'ONUDI analyse les types de facteurs de production industriels nécessaires à chaque stade du processus de production agricole et alimentaire. En gros, ces stades sont les suivants : préparation et entretien des sols; plantation et culture; récolte, distribution et stockage; préservation et traitement des produits alimentaires. Les facteurs de production industriels primaires comprennent :

- Les machines et les outils agricoles pour la préparation des sols, la plantation, la culture et la récolte;
- Les engrais, les contrôleurs du pH et les instruments de retenue de l'eau servant à maintenir et à améliorer la qualité du sol;
- Les pesticides, les insecticides et les autres moyens de protéger les céréales et les autres produits agricoles contre les insectes, les ennemis des cultures et les maladies et d'améliorer les sols de mauvaise qualité;
- Le matériel d'irrigation, les pompes, tuyaux et valves (y compris les pièces de rechange) pour l'extraction et la distribution d'eau nécessaire pour la préparation et l'entretien du sol, la plantation et la culture;
- Les silos et entrepôts, les matériaux d'emballage et le matériel de réfrigération pour le transport, le stockage et la distribution des produits agricoles et alimentaires;
- Les cuves de fermentation, les digesteurs, les produits chimiques, les broyeurs/moulins, les agitateurs, les appareils de mise en conserve, les appareils et le matériel de conditionnement et les conservateurs naturels et artificiels employés pour le traitement et la conservation des aliments.

L'industrie fournit aussi des facteurs de production secondaires (indirects) pour l'agriculture et la production alimentaire par l'intermédiaire des transports et des communications, des services de santé ou de logement et des services sociaux, des ressources humaines et de l'énergie.

27. Pour parvenir à produire les facteurs de production industrielle primaires et secondaires nécessaires à l'agriculture, il est nécessaire de créer une vaste gamme d'industries d'amont et de services. Divers facteurs de production verticaux et horizontaux sont nécessaires si l'on veut pouvoir disposer de toute la gamme de facteurs de production industrielle pour l'agriculture et la production alimentaire, ainsi que leur effet sur l'ensemble de l'économie. Les facteurs de production horizontaux sont : l'énergie, un système d'entretien efficace, une infrastructure adéquate et un bon système de distribution, y compris des systèmes de stockage et des systèmes connexes d'emballage. Les facteurs de production verticaux se rapportent principalement au traitement des matières premières locales effectué, par exemple, par les industries métallurgiques, les industries mécaniques et les industries chimiques.

28. D'autre part, il faut établir le mécanisme institutionnel nécessaire à l'échelon national, régional et sous-régional et notamment des institutions chargées de planifier et de surveiller l'industrialisation, d'effectuer des études de préinvestissement, de procéder à de la recherche-développement, de se charger de la normalisation des essais, du contrôle de la qualité et des services de consultants, d'assurer la promotion industrielle et celle des investissements, de régulariser les flux de technologie, de diffuser l'information industrielle et de procéder à la formation de la main-d'oeuvre industrielle et technologique.

29. Un autre aspect des liens entre l'agriculture et l'industrie concerne la transformation locale des ressources agricoles. L'histoire économique montre que le développement du secteur industriel stimule beaucoup celui du secteur agricole : non seulement il lui fournit les facteurs de production nécessaires mais il absorbe sa production. Le développement de l'agro-industrie et des industries connexes permet de traiter les produits agricoles à l'intérieur du pays, ce qui accroît leur valeur ajoutée manufacturière locale et augmente les ressources en devises.

30. Dans la plupart des pays africains, l'agriculture est le fournisseur le plus important du secteur industriel. Dans les pays développés comme dans les pays en développement relativement avancés, l'importance et la croissance des secteurs tant industriel qu'agricole sont déterminées par l'importance et la croissance du marché intérieur qui absorbe le plus gros de la production et fournit le plus gros des facteurs de production (l'esprit d'entreprise, la gestion, le personnel nécessaire pour les achats, la production et la distribution, les matières premières et intermédiaires, le matériel et les pièces détachées, les instruments et les outils, la technologie, la structure institutionnelle matérielle et les services, spécialement les services de consultants). Si l'on veut parvenir à une situation similaire en Afrique, où les marchés intérieurs pourraient absorber des volumes croissants de produits agricoles transformés, il faudrait prendre des mesures spéciales pour développer ces marchés intérieurs, qui devraient en outre être élargis grâce à la coopération économique et industrielle régionale et sous-régionale.

31. On a aussi constaté que le secteur agricole constitue aussi la partie la plus importante du marché intérieur des produits industriels et un gros client du secteur des services, ce qui suppose au moins un développement de l'emploi et une grande disponibilité et une forte utilisation de l'argent. Concevoir le secteur agricole comme un marché pour le secteur industriel entraîne aussi d'autres conséquences. 60 à 80 % de la population africaine vit dans des zones rurales et dépend de la production de subsistance. L'industrie, l'agriculture et les services sont étroitement intégrés et sont concentrés dans des hameaux et des villages.

32. Intitulé "A dynamic liaison strategy between agriculture and industrial sectors" (Stratégie pour une liaison dynamique entre secteur agricole et secteur industriel), le document de la CEA note que 80 % de la population africaine vivant en zone rurale, les politiques de développement économique et agricole du continent devraient mettre l'accent sur la mobilisation de cette population pour l'amener à participer au processus moderne du développement. L'écart entre la production alimentaire et la croissance démographique qui ne cesse d'empirer, entraîne de graves pénuries alimentaires qui imposent d'avoir toujours plus recours aux importations de produits alimentaires et à l'aide alimentaire.

33. La médiocrité des performances du secteur agricole de l'Afrique résulte de la faiblesse de son niveau d'industrialisation. L'activité manufacturière est essentiellement axée sur la production locale d'outils et d'instruments aratoires rudimentaires, sans infrastructure technologique et mécanique suffisante. L'expérience des pays développés prouve qu'il ne peut y avoir de développement agricole et d'autosuffisance alimentaire en l'absence d'une base industrielle et du processus correspondant d'industrialisation.

L'accroissement de la production agricole, l'autosuffisance et la sécurité alimentaire exigent tous des apports industriels tels qu'un équipement et des outils agricoles modernes, des engrais et des pesticides ainsi que des installations de stockage, de traitement et de distribution. Le faible recours aux engrais et aux pesticides a, en Afrique, une incidence défavorable sur la production agricole. L'emploi de machines et d'équipements agricoles pourrait être pour les pays africains l'un des facteurs déterminants de leur accès à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire.

34. En Afrique, le processus d'industrialisation devrait conduire à une mutation technologique et sociale des zones rurales, qui constituent l'élément clef de la croissance économique et la principale source nationale de revenus. C'est pourquoi la priorité devrait être accordée aux industries productrices d'intrants agricoles, à celles qui produisent des biens de consommation en zones rurales ainsi qu'à l'infrastructure économique et sociale qu'exigent ces industries. L'Afrique dispose de l'infrastructure voulue pour fabriquer l'équipement agricole. Mais si les techniques de base existent, les compétences et le savoir-faire nécessaires à cette activité pourraient être considérablement améliorés. C'est dans ce sens et concurremment à tout effort de développement industriel que devrait être développé l'esprit d'entreprise afin que puissent être intensifiés la production et le progrès économique et social, notamment en zone rurale.

35. Dans son document intitulé "La normalisation et la coopération industrielle en Afrique", le Centre africain de recherche industrielle (CARI) rappelle qu'il ne peut y avoir de véritable développement sans industrialisation. Or, parmi les facteurs inhibiteurs de l'industrialisation africaine, il faut signaler le manque de normes industrielles. Pour combler cette lacune, l'OUA, par lettre N° EDECO/TD/1/398/87 du 10 avril 1987, a demandé au CARI de déterminer le champ de compétence d'un séminaire régional africain sur la normalisation, ce qui a été fait le 1er septembre 1987.

36. Ce séminaire intitulé "Normalisation et coopération industrielle" couvre sept sous-thèmes respectivement consacrés aux domaines suivants : les institutions internationales de normalisation industrielle, l'élaboration et la publication des normes industrielles pour les produits africains, notamment ceux qui exigent des normes spécifiques, la normalisation du commerce des produits industriels en Afrique, notamment le rôle et les conditions de la normalisation de la coopération industrielle intra-africaine : les législations africaines en matière de normes industrielles, enfin les problèmes d'application des normes dans les industries africaines. On espère que les participants à ce séminaire seront des cadres africains du monde politique et scientifique qu'intéressent les questions du développement industriel.

37. Vu l'importance de la question, il est recommandé que l'ONUDI, la CEA, l'OUA et l'Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN) organisent ce séminaire dans les meilleurs délais, en collaboration avec le CARI. Il est d'autre part demandé à ces organisations d'accorder pour ce séminaire une assistance financière au CARI et aux pays d'Afrique. Un appel a aussi été lancé à la Banque mondiale et à d'autres organismes de financement, afin qu'ils accordent une assistance financière à l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques, qui a pour but la formation des cadres industriels et des hommes d'affaires africains dont le continent manque pour son industrialisation. Une assistance financière et technique devrait également être fournie aux centres africains de recherche spécialisés dans les questions industrielles, notamment en les recensant et en leur confiant des études.

38. Le document intitulé "Linkage between Agriculture and Industry: The Role of Research and Development" (Les liens entre l'agriculture et l'industrie : le rôle de la recherche-développement) de l'Institut fédéral de recherche industrielle, Oshodi (FIIRO) (Nigéria) met essentiellement l'accent sur les relations verticales entre l'agriculture et l'industrie. Il souligne la nécessité d'un développement simultané de ces deux domaines, leur évolution séparée risquant d'être empreinte de difficultés. C'est ainsi que, si l'on développe le secteur industriel indépendamment du secteur agricole, il peut s'ensuivre un exode des populations rurales vers les zones urbaines et un ralentissement du développement économique. De même, développer le secteur agricole au détriment du secteur industriel peut entraîner des pertes considérables après les récoltes, une baisse du revenu des agriculteurs, le chômage, etc. La seule solution est un développement simultané des secteurs agricole et industriel.

39. Le document met également l'accent sur la recherche-développement qui joue un rôle capital dans l'établissement d'une corrélation entre développement agricole et développement industriel. La conception de techniques appropriées revêt une grande importance, car elle favorise une réduction de la dépendance de l'Afrique à l'égard de techniques étrangères pour ce qui est de ses besoins quotidiens. Elle permet aussi de préserver les réserves en devises du continent. La nécessité s'impose aussi dans ce domaine de veiller soigneusement à l'application locale des résultats de la recherche.

40. L'établissement d'une corrélation valable entre développement agricole et développement industriel exige d'autre part une intensification du commerce intra-africain. Des systèmes de commercialisation doivent être mis en place en zones tant rurales qu'urbaines. L'importation de biens concurrentiels doit être réduite et, dans la mesure du possible, être totalement suspendue si l'on veut encourager le développement d'industries locales. Il faut aussi mettre en place une infrastructure financière solide pour promouvoir au plan local le développement de petites et moyennes industries.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

Conclusions

41. La présentation du document de base établi par l'ONUDI et des exposés d'appui de la CEA, du CARI et de la FIIRO a donné lieu à un débat animé. Ce débat a encore une fois fait ressortir la nécessité d'une industrialisation de la production agricole et alimentaire et les participants au séminaire ont préconisé le développement de la production des facteurs de production industrielle primaires et secondaires nécessaires à l'agriculture, opération qui à son tour exige la mise en place d'une vaste gamme d'industries d'amont et de services. Les participants ont aussi souligné la nécessité de développer simultanément les secteurs industriel et agricole, sous peine de se heurter à un grand nombre de problèmes.

42. Les participants ont examiné différents facteurs verticaux et horizontaux nécessaires à la production d'une gamme complète d'apports industriels à l'agriculture et à la production alimentaire et leurs incidences sur l'économie en général. Ces facteurs exigeant tous des spécialistes et des techniciens hautement qualifiés et expérimentés, les participants ont conclu que ce qui s'imposait avant tout, pour les obtenir, était de développer les ressources humaines requises à tous les niveaux et dans toutes les disciplines à caractère industriel. L'accent a notamment été mis dans ce domaine sur la constitution ou le renforcement, en fonction des besoins, des établissements de formation nécessaires au plan national, régional et sous-régional.

43. Un autre aspect des liens entre l'agriculture et l'industrie qu'ont souligné les participants au séminaire concerne la transformation locale des ressources agricoles. Le développement du secteur industriel stimulerait beaucoup celui du secteur agricole, non seulement en lui fournissant les facteurs de production nécessaires, mais aussi en absorbant sa production. Le développement de l'agro-industrie et des industries connexes en Afrique permettrait d'autre part de traiter sur place les produits agricoles et, partant, d'accroître leur valeur ajoutée manufacturière locale et d'augmenter les recettes en devises, alors que certains de ces produits agricoles sont à l'heure actuelle exportés en grande quantité pour un profit marginal.

44. Les participants au séminaire ont mis l'accent sur le fait que l'établissement de rapports entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire exige de la part des pays d'Afrique l'adoption de grandes orientations; l'ajustement des structures économiques en vue d'une accélération de l'industrialisation; la mise en place des institutions nécessaires et de gros investissements. Les responsables et les planificateurs africains devront prendre des décisions importantes dans les domaines tels que les projets de production agricole à petite et à grande échelle et les investissements nécessaires; le développement des marchés intérieurs, la normalisation du matériel et des pièces détachées nécessaires pour tout le processus de production agricole et alimentaire, la coopération intra-africaine, surtout dans le domaine du commerce et des matières premières et des produits industriels, ainsi que dans celui des produits agricoles et alimentaires enfin les mécanismes institutionnels concernant, par exemple, la recherche-développement, la réparation et l'entretien, le commerce, les services de consultants, la formation de la main-d'oeuvre, la normalisation et le contrôle de la qualité.

Recommandations

45. Les conclusions qui précèdent ont incité les participants à élaborer les recommandations suivantes :

Mesures à court terme

46. Afin d'améliorer la production alimentaire, ainsi que les possibilités de stockage et de traitement, les participants ont notamment recommandé pour le court terme les mesures suivantes :

- Achat en gros, composition, conditionnement et distribution des engrais;
- Mise au point de matériaux d'emballage simples à partir des matières premières locales;
- Construction d'installations d'entreposage simples, telles que des silos, en particulier pour les communautés villageoises;
- Création d'unités mobiles de transformation alimentaire, en particulier d'unités adaptées aux régions rurales.

47. Etant donné que de nombreuses usines africaines n'opèrent pas à pleine capacité ou ne fonctionnent pas du tout, les participants ont recommandé, dans le cadre des mesures à court terme, que l'on s'intéresse sans retard à la remise en état des installations industrielles et au renforcement des capacités de réparation et d'entretien dans la région. Les dispositions précises à prendre à ce sujet dans les pays africains avec l'aide de la communauté internationale couvrent notamment :

- Le recensement des industries en mauvais état afin de sélectionner celles qui méritent d'être relancées et l'élaboration de programmes détaillés pour la remise en état des industries ainsi retenues;
- L'élaboration de programmes nationaux d'entretien industriel mettant notamment l'accent sur :
 - Le développement ou la création d'ateliers et de services nationaux de réparation et d'entretien;
 - L'amélioration des compétences des techniciens locaux;
 - L'approvisionnement en matériel de réparation et d'entretien, y compris les unités mobiles.

48. La plus urgente des mesures à court terme qu'ont recommandées les participants au séminaire concerne la formation massive de personnel compétent. L'existence de personnel qualifié contribuerait à une gestion efficace du secteur industriel en général, et des installations et entreprises industrielles en particulier. Le séminaire a, en conséquence, recommandé que les organisations et les pays africains accordent une importance particulière à l'acquisition des compétences indispensables, surtout dans le domaine de l'élaboration des politiques gouvernementales et industrielles, comme dans celui de l'identification, la conception, l'évaluation, la négociation, l'application et le suivi des projets et la réparation et l'entretien ou la production de pièces de rechange.

49. Ces besoins en formation spéciale étant satisfaits, il faudrait en outre choisir et renforcer avec une assistance internationale certains établissements et certaines installations de production appropriés afin d'en faire des centres d'études avancées. Aussi les participants ont-ils lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde une assistance spéciale à des centres régionaux africains tels que l'Organisation régionale africaine de normalisation, le Centre régional africain de technologie, le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques et l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques. Un programme de formation des formateurs mériterait également une attention spéciale.

50. Vu l'importance que revêtent la normalisation et le contrôle de la qualité pour l'industrialisation africaine, notamment pour ce qui est de l'industrie alimentaire, les participants ont recommandé que l'ONUDI, l'OUA, la CEA et l'ORAN aident le CARI et les pays d'Afrique à organiser le séminaire régional africain sur la normalisation qu'a proposé l'OUA.

Mesures à moyen et à long terme

51. Afin d'accélérer l'établissement de relations fructueuses entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire, les participants au séminaire ont recommandé que chaque pays et organisation africaine prennent toutes les dispositions voulues pour pleinement appliquer les recommandations du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. On s'intéressera tout particulièrement dans ce domaine à l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans industriels nationaux et sous-régionaux dont les intrants et les extrants seront nettement définis à partir de perspectives de développement industriel clairement précisées, sans oublier les mécanismes qu'exige une coordination efficace. Ces politiques accorderont une place particulière au développement rural.

52. Les participants au séminaire ont également recommandé que des mesures soient prises pour créer ou renforcer les institutions industrielles essentielles, en particulier celles qui s'occupent des domaines suivants : formation industrielle; mise au point, acquisition, adaptation et réglementation de la technologie; normalisation et contrôle de la qualité; services de promotion industrielle consacrée aux petites entreprises; services de consultants et information industrielle; financement industriel et promotion de l'investissement.

53. Compte tenu de l'ampleur des compétences industrielles nécessaires en Afrique, tant dans les zones urbaines que rurales, les participants ont recommandé que soit élaboré aux plans national et régional/sous-régional un vaste programme pour former de manière accélérée la main-d'oeuvre industrielle et développer de même le potentiel technologique. A cet égard, il faudrait établir des programmes spéciaux pour la formation régulière de personnel compétent dans les domaines vitaux identifiés dans le chapitre des mesures à court terme, ainsi que dans ceux qu'exigent la sélection et l'application de nouvelles technologies en particulier dans les domaines de la biotechnologie et du génie génétique pour améliorer la production, la conservation et la transformation alimentaires.

54. Une mesure à moyen/long terme qu'ont recommandée les participants au séminaire concerne le développement d'industries clefs dans les secteurs industriels prioritaires définis dans le Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique : industries métallurgiques, industries mécaniques (y compris fonderies/forges), industries chimiques, industries des matériaux de construction, industries des biens d'équipement, industries pharmaceutiques et industries de transformation des matières premières et des ressources en énergie locales.

55. Vu la diversité qui caractérise la dotation en ressources des différents pays africains et celle des niveaux technologiques, il a été recommandé que tout soit fait pour intensifier la coopération industrielle entre pays d'Afrique en vue de la création d'industries clefs.

56. Les participants au séminaire ont aussi recommandé qu'une attention particulière soit accordée à la création et au développement de petites industries. Outre les petites industries spécialisées dans la fabrication de biens de consommation (textiles et vêtements, chaussures et articles en cuir, meubles, traitement de fruits et légumes, par exemple) les participants ont recommandé que des efforts particuliers soient faits pour promouvoir celles de ces entreprises qui produisent des biens intermédiaires nécessaires aux moyennes et grandes industries (fonderies, fabrication de boulons et d'écrous, de ressorts, de moteurs électriques spéciaux, de produits chimiques à usage particulier, etc.).

V. CONCLUSION

57. A sa séance de clôture le 24 juillet 1988, le séminaire a examiné et adopté ses conclusions et recommandations. Il a prié le Secrétariat de l'ONUDI de se charger de la mise au point définitive de ces recommandations en tenant compte des observations faites et en les incorporant au rapport du séminaire, qui serait ensuite distribué aux pays africains.

58. Il a d'autre part fait appel aux organisations internationales afin qu'elles majorent l'assistance qu'elles accordent aux pays africains pour les soutenir dans les efforts qu'ils déploient dans le but de développer leur industrie et leur production alimentaire. Il a aussi demandé aux pays africains de tenir compte des recommandations du séminaire lors de l'élaboration de leurs programmes nationaux, régionaux et sous-régionaux.

59. Les participants ont remercié le Gouvernement zaïrois des moyens mis à leur disposition pour cette rencontre et exprimé leur gratitude à l'ONUDI et à l'OUA pour avoir organisé le séminaire.

ANNEXE I

Liste des participants

Algérie	M. Ahmed BRIK CHAOUCH, directeur général
Cameroun	M. Michel KOUOSEU, chef de service, promotion des exportations M. Jules TETKA
Congo	M. Pierre MABIALA, directeur national M. SAMOUKOULOU
Côte d'Ivoire	M. Ibrahima TIMITE, chef de la promotion industrielle
Ethiopie	M. Giorgis DAMTEW, vice-président de la chambre de commerce
Ghana	Mme Abigail ANDAH
Nigéria	M. Olajide KOLEOSO, directeur de l'Institut fédéral de la recherche industrielle, Oshodi (FIIRO) M. B. OLADAPO M. F. OYEWUSI
République-Unie de Tanzanie	M. Felice KESSY
Zaïre	M. Miningongo AKENG, professeur de branches commerciales M. Omeluhu ANGHONA, fonctionnaire M. Kutanga Kudimuka ATSHIKO, ingénieur (conseiller industriel) M. Bhatre AZA, chef de rubrique : Informations économiques M. Bwanga BANZA, attaché au Bureau des organisations internationales M. M'dunga Duki BASANGANA, encadreur responsable du stand de la C.P.C.L. CB20 à la FIDIM M. Ngub'e Nsele BOKOLO, fonctionnaire M. Bolongola BOTIMA, délégué général adjoint M. Nntuja BUKATA, chercheur M. Lumisa BWITI, journaliste M. Kuma d'Eboma EBOMA, médecin vétérinaire à LIOPEZ M. Isekelongo ELEY, commerce extérieur (fonctionnaire) M. Nginu GAMELA, président-directeur général, Office des routes M. Gele GENGEZO, analyste des projets M. Mulamba KABATANTSHI, chef de la Division des publications M. KALALA, chef de la Section élevage M. Kifeme KANZONGO, analyste financier M. Lone KATO, agent OPEZ M. KBALAKUMU, fonctionnaire M. Krishe KEJE, agent OPEZ, analyste financier M. Nyandulu Kisali Nasiya KILONGO, analyste M. Milenge Kitoga KITUNGANO, journaliste M. Luzayamo Nzundu KONGO, journaliste au Journal Elima M. Jean-Paul KOYAGBULE, commis à l'Agence nationale d'immigration

Zaïre (suite)

- M. Bukey-Banki KUDIAKUBANSA, analyste financier (ingénieur agronome)
- M. Dhamili LIKOMBA, inspecteur à l'Agence nationale d'immigration
- M. Gbendo LOBOWA, fonctionnaire
- M. Kafuako MANDIANGU, encadreur responsable en second du stand de la C.P.C.L. CB6 à la FIKIM
- M. Bolengu MANGA, analyste financier
- M. Koka MANKENDA, administrateur délégué de l'Ameza
- M. Mukambo MASSA, conseiller principal du président du conseil
- M. Ngoy MBUMBA, fonctionnaire du département du commerce extérieur
- M. Emerth METRE, professeur
- M. Bonza MOKONDA, commissaire d'Etat à l'économie
- M. Lokeno MOLISHO, chef du protocole ENI
- M. MONSENGO, chargé du protocole
- M. Manshale MPIA, assistant à la gestion
- M. Muzaliwa Kalumuna MUHINDO, analyste (médecin vétérinaire)
- M. Ngindu MUKANDU, délégué commercial
- M. Buina Bule MUKEBA, cadre OPEZ
- M. Ndaye MUKEBA, fonctionnaire
- M. wa Mukendi MUKENDI, responsable des études économiques
- M. Asa-Aeba MULUMBA-NKUSU, journaliste
- M. Kadiakuidi MUPINGANAYI, directeur
- M. Makikamu MUZINGA, administrateur directeur
- M. Bimbu MVIBULULU, chargé des études promotionnelles et de la documentation
- M. Bin Tumba MWIMBA, diplomate au Département des affaires étrangères
- M. François NAHIRANA, économiste-consultant
- M. Makobo NAMOKIE, préfet des études
- M. Mulopo NDTOKO, représentant permanent à Vienne
- M. Masala-Lelo NGAMADITA, professeur
- M. Ato NTAMBU, agent OPEZ
- M. Bomkole NTANGE, membre du Comité national de coordination de la foire panafricaine
- M. Basankunga NZEMBO, analyste financier, directeur d'intervention
- M. Zola NZUZI, journaliste à La Voix du Zaïre
- M. Ndongani Ngoma PASSY, journaliste
- M. Magera RUGWIZA, directeur administratif et financier
- M. Musoni RUTAYISIRE, adjoint au directeur des études
- M. Mwana Yile SELEMANI, secrétaire d'Etat à l'économie
- M. Molengo SIVUILU, fonctionnaire
- M. Lombo TANDU, stagiaire
- M. Di-Mayindu TONA, analyste financier
- M. N. Jilamule TSHAMALA, chef de division
- M. Mwkuma TSHILAY, étudiant
- M. Yoa Dombala WENA, conseiller près le Conseil législatif (parlement)
- M. Koy Letshu WETSHI, directeur
- M. Izieme ZUANZI, chef du Service Marketing

Zimbabwe M. Paul SAMAKANDE, haut-fonctionnaire à la promotion des exportations

Organisations internationales

PANA M. Samuel AJIBOLA, journaliste

CEEAC M. Robert NAAH, secrétaire général adjoint de la CEEAC
M. Miguel OYONO NDONG, directeur de l'agriculture et de l'industrie
M. Jacques NGUEMA MENIE, expert en industrie

UPAT M. Gamal Amin SHEHATA, directeur technique

Chambre de compensation de l'Afrique centrale M. Toka NKWENGA, secrétaire exécutif adjoint

OUA M. Etim Bassey AKPAN

CEA M. Addo IRO, économiste

FAO M. Niague Agnimel VINCENT, chargé du programme

PNUD M. Bourri SANHOUIDI, chargé du Bureau

ONU/CINU M. Ngabu LUANIKA, assistant à l'information

ONU/DI M. Domingo L. SIAZON Jr, directeur général
M. Louis ALEXANDRENNE, directeur général adjoint
M. Shadrack NDAM, chef ODG/IDDA
M. Joseph HEBGA, SIDFA
M. George TABAH, IPCT/DTT/TEC
M. Yves AMIZO, IO/IIS/FEAS
M. Jan MEELKER, administrateur auxiliaire
Mme Isabelle HENIN-SPINDLER, IPCT/II
Mme Helga TROLL-OBERGFELL, DA/FS/BUD